

COMMUNE DE BARENTON

COMPTE –RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2014

Etaient présents : tous les conseillers

Désignation de conseillers municipaux pour siéger aux commissions de la communauté de communes du Mortainais

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le conseil communautaire du Mortainais, lors de sa réunion du 5 mai 2014, a constitué ses différentes commissions.

En complément des conseillers communautaires, Monsieur le Président de la communauté de communes a précisé que ces commissions pouvaient également accueillir des conseillers municipaux des communes membres.

Il n'a pas été fixé de limite au nombre de ces conseillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les conseillers suivants pour siéger aux commissions de la communauté de communes du Mortainais :

Finances – Budget :

Mme Nicole JOSEPH
M. Jean-Pierre BISSIÈRE

Achats :

Mme Nicole JOSEPH
Mme Solange GASTEBOIS

Communication :

M. Jean-Pierre BISSIÈRE
Mme Nicole JOSEPH

Bureau d'étude – Maintenance :

M. Gilles MARGUERITTE
Mme Nicole JOSEPH

Développement économique et numérique :

M. Jean-Pierre BISSIÈRE
M. Michel GEFFROY
Mme Nicole JOSEPH

Tourisme :

Mme Nicole JOSEPH

Sports – Enfance – Jeunesse – Scolaire :

M. Michel GEFFROY
Mme Sibylle DUBREUIL

COMMUNE DE BARENTON

=====

Mme Nicole JOSEPH
Mme Thérèse JOUBIN

Solidarités :

Mme Anita LECROSNIER
Mme Nadège LECHAPELAYS
Mme Nicole JOSEPH

Culture – Ecole des Musiques :

Mme Nicole JOSEPH
Mme Anita LECROSNIER
Mme Nadège LECHAPELAYS

Déchets :

M. Gilles MARGUERITTE
M. Jean-Pierre BISSIÈRE
Mme Nicole JOSEPH

Voirie :

M. Patrick LEBLANC
M. Ludovic GÉRARD
Mme Nicole JOSEPH

Protection et valorisation de l'environnement :

Mme Nicole JOSEPH
M. Ludovic GÉRARD
M. Patrick LEBLANC

Logement :

M. Gilles MARGUERITTE
Mme Solange GASTEBOIS
Mme Nicole JOSEPH

Commission accessibilité :

M. Gilles MARGUERITTE
Mme Thérèse JOUBIN
Mme Nicole JOSEPH

Acquisition de deux ordinateurs pour la bibliothèque

Vu la délibération du 29 avril 2014 par laquelle le conseil municipal a choisi de différer sa décision pour l'acquisition de deux ordinateurs à la bibliothèque, en attente de la réception de devis actualisés.

COMMUNE DE BARENTON



Monsieur le Maire présente aux conseillers trois nouvelles propositions financières pour le remplacement de ces deux ordinateurs.

Ces trois devis sont les suivants :

- ADEMIS, Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche) – 2 121,67 € HT, comprenant :
 - Ordinateurs montés par le prestataire, Ecrans LED 23", Packs Office 2013 Home et Business, Disques durs externes 500 Go, Installation sur place.

- Daltoner, Vire (Calvados) – 2 165,52 € HT, comprenant :
 - Ordinateurs Lenovo ThinkCentre Edge, Ecrans LED 22", Packs Office 2013 Home et Business, Antivirus, Disque dur externe 1To, Installation sur place.

- OGI, Bruz (Ille-et-Vilaine) – 2 707,00 € HT, comprenant :
 - Ordinateurs Fujitsu Esprimo, Ecran LED 22", Packs Office 2013 Home et Business, Extension de garantie 3 ans, Installation et déplacement sur place.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de retenir la proposition de l'entreprise OGI, de Bruz (Ille-et-Vilaine), pour une proposition d'un montant de 2 707,00 € HT
Le choix de ce prestataire s'est fait pour les raisons suivantes : La prestation d'installation des machines sur place et de récupération des données, certes plus onéreuses, paraît plus réaliste aux conseillers municipaux comparé aux autres devis.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.